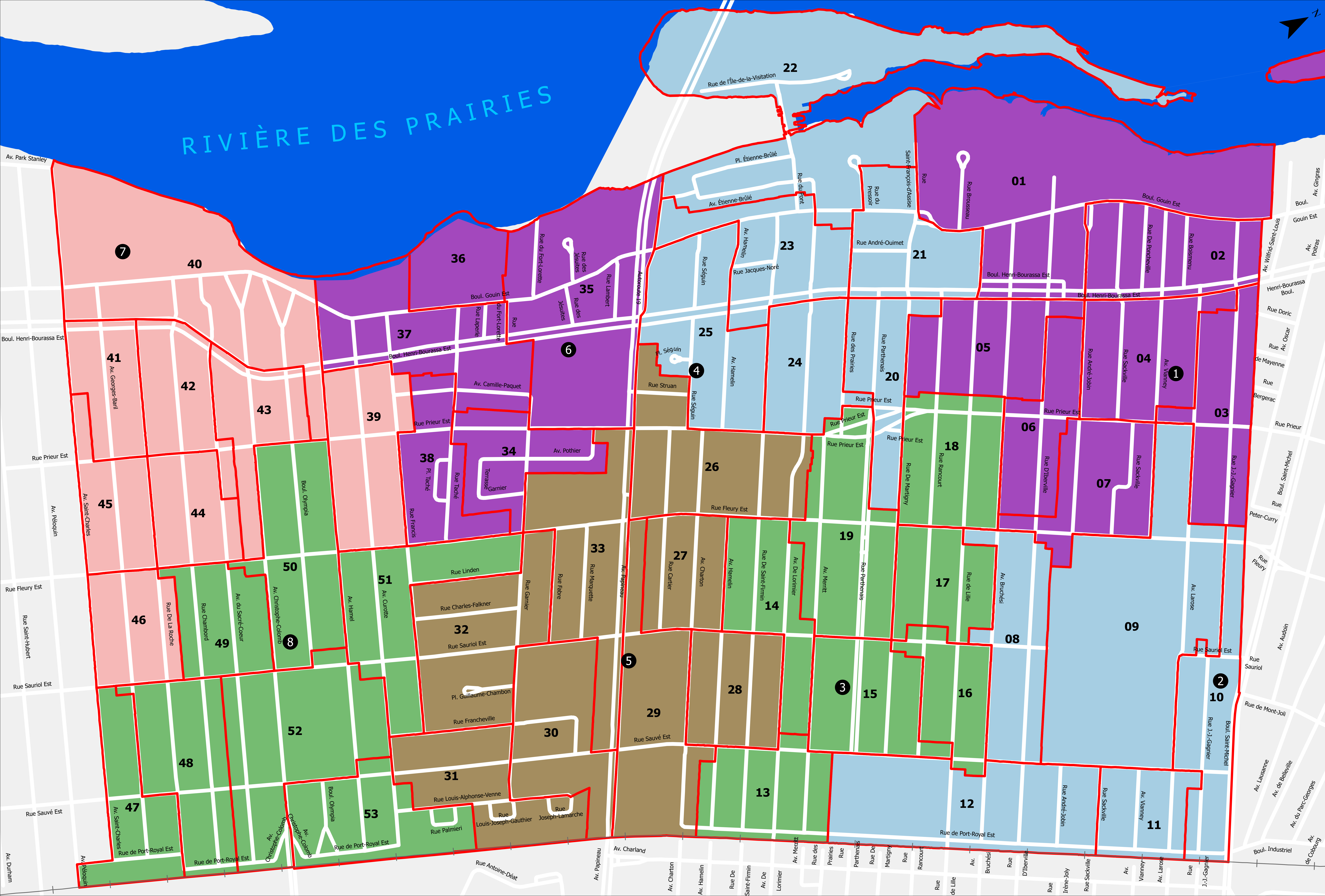




ÉLECTION GÉNÉRALE DES 6 ET 7 NOVEMBRE 2021		
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville		
District électoral du Sault-au-Récollet (011)		
Endroits de vote - Journées du vote		Sections de vote
01	ÉCOLE SAINT-ANTOINE-MARIE-CLARET 10000, avenue Larose Gymnase	001-002-003-004-005-006-007
02	ÉCOLE ATELIER 10055, rue J.-J. Gagnier Gymnase	008-009-010-011-012
03	ÉCOLE SAINTS-MARTYRS-CANADIENS 9920, rue Parthenais Gymnase 1	013-014-015-016-017-018-019
04	ÉCOLE LA VISITATION 10591, rue Séguin Gymnase	020-021-022-023-024-025
05	ÉCOLE ST. PIUS X 9955, avenue Papineau - Entrée par la rue Sauvé Est Plaza	026-027-028-029-030-031-032-033
06	COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS 1700, boulevard Henri-Bourassa Est Gymnase 1 & 2	034-035-036-037-038
07	ÉCOLE SOPHIE-BARAT 1239, boulevard Gouin Est Gymnase 1 & 2	039-040-041-042-043-044-045-046
08	ÉCOLE LOUIS-COULIN 10122, boulevard Olympia Gymnase	047-048-049-050-051-052-053
Dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire : 1. Le maire de la ville de Montréal 2. Le maire de son arrondissement 3. Le conseiller de la ville de son district		
Données à par au 2021-10-04		Printed on 2021-10-04 02:11:18

- voie ferrée
- limite ville liée
- hydrographie
- endroit de vote
- limite des sections de vote



Service des infrastructures du réseau routier
Service du greffe

elections.montreal.ca

